

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Syndicat Mixte Interdépartemental
d'Aménagement du Chéran
60 C chemin du Moulin
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL**

L'an Deux Mille Vingt Trois, le 4 avril à 20 heures
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires présents : 14

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 2

Nombre de pouvoir : 1

Date d'envoi de la convocation le 20 mars 2023

Titulaires présents :

Vincent BOULNOIS, Daniel ROCHAIX, Hervé FERROUD-PLATTET, Jean-Pierre FRESSOZ, Eric DELHOMMEAU

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Patricia MERMOZ, Gilles REY

Jean-François BRAISSAND

Alexis BUTTIN, Jean Pierre LACOMBE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

Titulaires absents :

Max JOLY

David DUBOSSON, Françoise MUGNIER

Serge BERNARD-GRANGER, Martine VIBERT

Suppléants présents prenant part aux votes :

Sylvain BISTON, André VUACHET

Pouvoirs

Madame Françoise MUGNIER donne pouvoir à Madame Patricia MERMOZ

Madame Agnès BARILLIER a été élue secrétaire de séance

Réf : D_B_004_23

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du projet du budget primitif 2023 dont la balance générale donne les résultats suivants :

LIBELLES	Reports	Propositions nouvelles	Total
Dépenses de fonctionnement		1 105 249.67 €	1 105 249.67 €
Dépenses d'investissement	397 819.46 €	1 173 558.65 €	1 571 378.11 €
Recettes de fonctionnement		1 105 249.67 €	1 105 249.67 €
Recettes d'investissement	649 586.64 €	921 791.47 €	1 571 378.11 €

Le Comité Syndical après avoir délibéré

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) **DE FIXER** pour l'année 2023 la contribution globale des EPCI adhérents à **600 000 €** ;
- 2) **D'APPROUVER** le budget primitif 2023 du SMIAC qui s'équilibre en section de fonctionnement à **1 105 249.67 €** et en section d'investissement à **1 571 378.11 €** comme exposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Yohann TRANCHANT

La secrétaire de séance

Agnès BARILLIER